

En cas de test d'urine de votre bébé, vous recevrez le résultat du test dans un délai de deux semaines. Lorsque vous acceptez de fournir un échantillon d'urine de votre bébé, vous acceptez que cet échantillon soit testé. Vous acceptez également que les résultats soient communiqués à l'équipe du National Centre for Paediatric Infectious Diseases (Centre national des maladies infectieuses pédiatriques), Rainbow Clinic, CHI à Crumlin et Temple Street. Elle vous contactera pour vous communiquer les résultats.

Important:

Si vous ne recevez pas les résultats au bout de deux semaines

Vous devez contacter:

Le service ou l'unité de l'hôpital où vous avez accouché. Les coordonnées figurent au recto de ce dépliant.

Ou

Le National Centre for Paediatric Infectious Diseases Rainbow Clinic,
CHI à Crumlin en appelant le :
01-409 6338
Plain English







Infections congénitales à cytomégalovirus (CMV)

Informations à l'attention des parents et des tuteurs légaux



Nom du service :

Numéro de téléphone du service :

Veuillez vous adresser à un membre du personnel si vous avez des questions.



Qu'est-ce qu'une infection congénitale à cytomégalovirus (CMV) ? (Prononcer sitomégalo-virus, CMV en abrégé.)

Le CMV est un virus courant. Chez les enfants et les adultes en bonne santé, le CMV ne provoque généralement aucun symptôme. Cependant, les bébés à naître peuvent développer des problèmes de santé s'ils sont infectés par le CMV. L'expression « infection congénitale à CMV » signifie que le bébé naît avec une infection à CMV.

Comment le CMV se transmet-il?

Le CMV se transmet d'une personne à l'autre par contact avec les fluides corporels. Si vous êtes enceinte et que vous contractez le CMV, l'infection peut se transmettre à votre bébé. C'est ce que l'on appelle une infection congénitale à CMV.

Quels sont les symptômes ?

La plupart des bébés atteints d'une infection congénitale à CMV ne présentent aucun symptôme à la naissance. Cependant, certains bébés peuvent développer des complications. Celles-ci peuvent inclure une perte d'audition.

La perte d'audition causée par l'infection congénitale à CMV peut être légère ou sévère. Elle peut s'aggraver après la naissance.

Si votre bébé souffre d'une perte auditive, celle-ci peut toucher une ou les deux oreilles.

Quel est le traitement?

Le traitement consiste en un médicament antiviral. S'il est décidé qu'un traitement est bénéfique pour votre bébé, il devrait idéalement commencer avant l'âge de 4 semaines. Un traitement précoce pour votre bébé lui donne plus de chances d'en tirer des bénéfices à long terme.

Scannez le code QR pour plus d'informations sur le CMV pendant la grossesse.



Comment diagnostiquer une infection congénitale à CMV?

- 1 Votre bébé a été adressé au service Audiologie par le programme de dépistage de la surdité néonatale pour une évaluation de l'audition. Votre bébé se verra également proposer un test de dépistage du cytomégalovirus. Il s'agit d'un test urinaire.
- 2 Avec votre autorisation, l'urine de votre bébé sera analysée au cours des 3 premières semaines suivant la naissance. Ce test a pour but de vérifier la présence du CMV. L'échantillon d'urine est généralement prélevé dans une couche humide. Une boule de coton est utilisée pour réaliser le test, ou à défaut une autre méthode. La méthode utilisée vous sera expliquée.
- 3 Assurez-vous que l'infirmière qui prélève l'échantillon d'urine dispose de votre numéro de téléphone et de votre adresse et que ceux-ci sont corrects.

Test d'urine négatif

Un test d'urine négatif signifie que votre bébé n'est pas atteint d'une infection congénitale à CMV. Vous recevrez une lettre si le résultat est négatif.

N'oubliez pas : il reste important que vous ameniez votre bébé à tous les rendez-vous de suivi au service Audiologie.

Test d'urine positif

Un test d'urine positif signifie que votre bébé est atteint d'une infection congénitale à CMV. Les prochaines étapes sont les suivantes :

- 1 L'équipe spécialisée dans les maladies infectieuses pédiatriques de la Rainbow Clinic au CHI Crumlin et Temple St. vous contactera et fixera un rendez-vous pour une consultation externe.
- 2 L'équipe examinera votre bébé. Elle décidera si un traitement serait bénéfique à votre bébé.
- 3 Nous vous demandons de continuer à amener votre bébé à tous les tests auditifs de suivi ainsi qu'aux visites de routine chez votre médecin généraliste. Il est également important d'amener votre bébé aux rendez-vous avec les infirmières de santé publique. Il s'agit notamment de faire vacciner votre bébé.